

**COMMUNE DE VALBONNE**

# **AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE**

## **PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS BATIMENTS A USAGE D'HABITATION COMPORTANT 136 LOGEMENTS SUR LA COMMUNE DE VALBONNE**

Par arrêté n°8842 du 02 janvier 2023, le Maire de VALBONNE a prescrit l'ouverture de la procédure de participation électronique du public concernant la demande de permis de construire n° 006 152 21 T0060 déposée par la SNC IP1R/ICADE PROMOTION, sise 455 Promenade des Anglais – Immeuble Horizon, 06206 NICE Cedex 3, responsable du projet, pour la construction de trois bâtiments à usage d'habitation comportant 136 logements, d'une surface de plancher totale de 9300 m2 sur un terrain situé 449 Route des Crêtes, Lieu-dit Air France, 06500 VALBONNE

Cette participation aura lieu du lundi 23 janvier 2023 à 8h30 au mercredi 22 février 2023 à 17h inclus, soit pendant une durée de 31 jours consécutifs.

L'autorité chargée d'ouvrir et organiser la procédure de participation du public par voie électronique est le Maire de Valbonne.

Au plus tard à compter de l'ouverture de la participation du public et pendant toute sa durée, l'ensemble du dossier dématérialisé sera mis à disposition du public sur le site internet dédié : <https://www.registre-dematerialise.fr/4340>

Pendant toute la durée de la participation du public mentionnée, les éventuelles observations, propositions ou questions du public seront uniquement consignées par voie électronique sur le registre dématérialisé accessible sur le site internet dédié : <https://www.registre-dematerialise.fr/4340>

Le public pourra également faire part de ses observations et propositions par voie électronique à l'adresse suivante : [concertation-publique-4340@registre-dematerialise.fr](mailto:concertation-publique-4340@registre-dematerialise.fr)

Pendant toute la durée de la participation du public, le dossier et le registre dématérialisés seront mis à disposition du public gratuitement sur un poste informatique dans les locaux du service urbanisme de la Commune de Valbonne, 1 Place de l'Hôtel de Ville 06560 VALBONNE, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Pendant toute la durée de la procédure, sur demande expresse, une version papier du dossier soumis à la participation du public sera mise en consultation uniquement sur place dans les locaux du service urbanisme de la Commune de Valbonne, 1 Place de l'Hôtel de Ville 06560 VALBONNE, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Le dossier soumis à la procédure de participation du public par voie électronique comprend notamment:

- La décision du Préfet de soumettre le projet à étude d'impact après examen au cas par cas,
- L'étude d'impact et son résumé non technique,
- L'annexe complémentaire à l'étude d'impact,
- L'avis de l'Autorité Environnementale sur l'étude d'impact,
- Le mémoire en réponse aux recommandations de la Mission régionale d'autorité environnementale,
- Le dossier complet de demande de permis de construire n° 006 152 21T0060,
- Les avis des services consultés.

À l'expiration du délai de la procédure de participation du public par voie électronique, le registre dématérialisé sera automatiquement clos à partir du mercredi 22 février 2022 à 17h.

La décision relative à la demande de permis de construire ne pourra être prise avant l'expiration d'un délai permettant la prise en considération des observations, propositions et contrepropositions du public et qui ne peut être inférieur à quatre jours. Le demandeur de l'autorisation sera informé de la synthèse des observations, propositions et contre-propositions du public.

Le dossier soumis à la procédure de participation du public par voie électronique, le document de synthèse des observations et propositions du public seront ensuite accessibles sur le site internet de la Commune ([www.ville-valbonne.fr](http://www.ville-valbonne.fr)) pendant une durée minimale de 3 mois.

Toute information concernant les projets de construction de cet ensemble immobilier pourra être sollicitée par courrier auprès du responsable du projet :

SNC IP1R/ICADE PROMOTION  
Immeuble Horizon  
455 PROMENADE DES ANGLAIS  
06206 NICE Cedex 3

**Le Maire**